



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉUNION DU COMITÉ BILATÉRAL FRONTALIER ALGERO-NIGÉRIEN 06^{ÈME} SESSION



15 et 16 juillet 2018

CENTRE INTERNATIONAL DES CONFÉRENCES (CIC)

interieur.gov.dz



CONTEXTE

La sécurisation de nos frontières nationales ne peut être effective si les zones frontalières communes avec les pays du voisinage demeurent en proie à l'insécurité et l'instabilité.

Dans cette même logique et dans le souci de contribuer au développement et à la sécurisation des zones frontalières avec nos pays limitrophes, un comité bilatéral frontalier –CBF- a été créé avec le Niger.

Par ailleurs, le **CBF algero-nigérien** a connu l'organisation de cinq (05) sessions alternativement en Algérie et au Niger, depuis sa création le mois d'octobre 1997, dont la dernière session s'est tenue à Niamey les 30 et 31 juillet 2015.

LES OBJECTIFS

En sus des missions ayant trait au **développement socio-économique au niveau des régions frontalières**, le comité bilatéral frontalier algero-nigérien débattre les questions liées au volet de sécurité et de la circulation des personnes, en particulier ce qui suit :

- la sécurisation des zones frontalières ;
- renforcer les relations entre les services de sécurité des deux pays ;
- renforcer la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ;
- faciliter la circulation des personnes et des biens dans le cadre légal ;
- prévenir l'immigration clandestine.

Lors de chaque session des CBF(s), les parties procèdent à une évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans la sous-région, et elles conviennent également à poursuivre et intensifier leurs efforts en matière de sécurisation des zones frontalière, par la multiplication des actions de coopération, d'une manière concertée et la mise en place des mécanismes appropriés ou le renforcement des mécanismes existants.

RÉUNION DU COMITÉ BILATÉRAL FRONTALIER ALGERO-NIGÉRIEN 06^{ème} session

DATE : Les 15 et 16 juillet 2018.

DUREE : Deux (02) jours.

LIEU : Le Centre International des Conférence (CIC).

DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Présidence de la rencontre, l'ouverture et le lancement des travaux de cette session du CBF par les Ministres de l'Intérieur des deux Pays.

- Les travaux seront scindés en deux thématiques :

- Volet sécuritaire.

- Volet développement.

- Les travaux seront sanctionnés par un Procès Verbal qui sera signé par les deux Ministres de l'Intérieur.

Le procès Verbal comporte un plan d'actions avec des échéances pour la mise en œuvre des actions de coopération convenues lors de ladite rencontre.

- Les walis de Tamanrasset et d'Illizi prendront part aux travaux de ladite rencontre avec leurs vis-à-vis nigériens (les Gouverneur d'Agadez et de Tahoua).

ATTENDUS DE CETTE SESSION

L'identification des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différentes sessions du CBF, en particulier la précédente tenue à Niamey les 30 et 31 juillet 2015 et ressortir avec des solutions ;

- Approfondir la concertation et la coordination sur la question migratoire.

- Le renforcement de la coopération sécuritaire notamment au niveau des frontières.

Répartition des participants en deux (2) groupes :

1

Groupe sécuritaire

- les Ambassadeurs (algérien et nigérien).
- les représentants des Ministères des Affaires Etrangères algérienne et nigérienne ;
- les deux Walis (Tamanrasset et d'Illizi) ;
- les Gouverneurs nigériens (Agadez, Tahoua) ;
- les représentants des Services de sécurité des deux Pays;
- les représentants de la Protection Civile des deux pays.
- les Douanes algériennes et nigériennes;

- Ministère des Affaires Etrangères ;
- Ministère des Finances
- Ministère de l'Energie ;
- Ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs ;
- Ministère de l'Education Nationale ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels ;
- Ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique ;
- Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme ;
- Ministère de l'Industrie et des Mines ;
- Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche ;
- Ministère du Commerce ;
- Ministère de la Communication ;
- Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- Ministère des Ressources en Eau ;
- Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière ;
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale ;



Nouveauté de le 6^{eme} session du CBF

Un groupe de travail sera installé, composé des représentants de la DGAAT et de l'ANAAT et leurs homologues nigériens, en vue d'examiner le volet lié au développement et l'aménagement de la zone frontalière commune.

- Proposition de nouvelles actions de coopération sous forme d'un plan d'actions.



RÉUNION DU COMITÉ BILATÉRAL FRONTALIER ALGERO-NIGÉRIEN 06^{ème} session

DIMANCHE 15 JUILLET 2018

09 : 00 rencontre bilatérale.

09 : 30 ouverture officielle de la 6^{ème} session du CBF
par les deux Ministres de l'Intérieur.

DÉCLARATION DE PRESSE

10 : 15 lancement des travaux et répartition des experts
en deux groupes (sécuritaire et développement) à huis clos.

11 : 30 pause café.

13 : 30 déjeuner au CIC offert par Monsieur le Ministre
en l'honneur de la délégation nigérienne.

14 : 30 reprise des travaux à huis clos

16 : 00 pause café.

16 : 15 poursuite des travaux à huis clos

LUNDI 16 JUILLET 2018

09 : 00 finalisation du procès verbal.

10 : 30 pause café.

11 : 00 lecture finale du procès verbal.

11 : 30 clôture des travaux de la session
par les deux Ministres de l'Intérieur.

DÉCLARATION DE PRESSE